



QUALIFELEC,

un organisme de qualification qui tient ses promesses

Lors du 60ème anniversaire de QUALIFELEC, Thierry Hénault, son Président, pouvait se réjouir. L'objectif de permettre aux particuliers ou aux donneurs d'ordre privés ou publics, de sélectionner en toute confiance, les professionnels compétents pour l'organisation de leurs travaux, est atteint !

Mais QUALIFELEC ne s'arrête pas là et anticipe !

Pour continuer à répondre aux évolutions constantes de la réglementation, et rendre le système de qualification encore plus efficient, QUALIFELEC :

- 1. adopte deux nouvelles mentions : IRVE et éolien**
- 2. renforce ses comités de qualification**
- 3. offre une meilleure visibilité sur le web**

1. Référentiels simplifiés, nouvelles mentions approuvées !

Après avoir récemment clarifié ses référentiels, QUALIFELEC agréé deux nouvelles mentions, pour répondre aux besoins :

- **la mention IRVE** (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) qui permet de valoriser une compétence spécifique, en réponse à un marché exponentiel qui représenterait, à court ou moyen terme, 5 milliards d'euro (source EDF), est disponible dans 4 référentiels de qualification.
- **la mention Éolien**, autre choix d'anticipation, engage le secteur de la construction sur la voie du BEPOS (bâtiment à énergie positive) et de la transition énergétique (énergies renouvelables).

2. Des comités de qualification renforcés

Le ralliement de la **SMABTP** (premier assureur des acteurs du bâtiment) et de la **SOCOTEC** dans les collèges du Conseil d'Administration de QUALIFELEC au 1er semestre 2016, contribue à renforcer les comités de qualification. Les 12 comités de qualification régionaux peuvent désormais s'appuyer sur **350 qualificateurs**, représentants de chaque collège pour statuer sur chaque dossier de qualification. Ces professionnels participent d'un même mouvement de compréhension des problématiques et des attentes des professionnels afin d'apporter une réponse mutualisée et transversale.

C'est cette même idée de convergence des métiers, favorisant la promotion de la qualification des installateurs électriciens, qui est portée par le **partenariat signé entre QUALIFELEC et la Fédération des Grossistes en Matériel Électrique (FGME)**. Concrètement, cela représente 1 550 points de vente qui distribuent près de 80% du matériel électrique en France, et participent donc, à la promotion des qualifications de QUALIFELEC.

3. Pour une meilleure visibilité sur le web

Aucune modernisation ne peut s'opérer aujourd'hui en marge du web.

Mine d'informations **autant pour le professionnel que pour le particulier**, le nouveau site met en exergue **la démarche RGE : Reconnu Garant de l'Environnement**.

Près de **1 100 entreprises bénéficiant de la qualification RGE sont adhérentes à QUALIFELEC**.

L'ergonomie du site guide le particulier dans une navigation simplifiée, pour trouver rapidement l'entreprise qualifiée la plus proche de chez lui. Il met aussi à sa disposition **la liste des aides financières**, auxquelles il peut prétendre pour ses travaux de rénovation énergétique.

**Clarifier en s'adaptant, homogénéiser en mutualisant, simplifier en communiquant !
3 axes qui ont donc permis à QUALIFELEC de faire évoluer profondément l'ensemble de son système de qualification, tout en poursuivant sa mission de qualification des professionnels électriciens avec exigence.**

QUALIFELEC contribue ainsi à valoriser une sélection de plus en plus nombreuse de professionnels électriciens. Pari tenu !

À propos de Qualifelec.

QUALIFELEC fut fondé en 1955, à la demande des pouvoirs publics, pour créer un système officiel d'agrément et afin de renseigner les utilisateurs sur la capacité technique des entreprises d'électricité. Association loi 1901, QUALIFELEC est le seul organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, agissant sous protocole de l'État (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité en charge de la construction).

Contacts Presse :

QUALIFELEC - Alexandra Del Medico
Tél : 01 53 06 65 20
Mail : adelmedico@qualifelec.fr

AGENCE DM&A - Catherine Pinoteau
Tél : 01 30 70 68 89
Mail : catherinepinoteau@agencedma.fr